



Vivre ensemble



La Lettre de Saint-Michel-Escalus

n° 4 – Janvier 2022

Le mot du maire

Mesdames et Messieurs, cher(e)s administré(e)s,

La question que chacun se pose aujourd'hui et pour laquelle il serait appréciable de disposer d'un joker, est de savoir quand nous serons en mesure de nous rencontrer de nouveau en assemblée conviviale.

Après Madame la préfète qui, dès le 21 décembre, nous a demandé de bien vouloir annuler la cérémonie de vœux et tout autre rassemblement festif, Monsieur le Premier ministre a confirmé cette décision d'Etat le 27 décembre.

Il serait donc très hasardeux de se projeter à ce sujet dans un avenir incertain. Tout comme vous, je suis navré par cette situation qui, toutefois, n'empêche pas l'équipe municipale de travailler pour mener à bien les projets d'intérêt général et d'œuvrer ardemment à la bonne représentation de notre commune au sein de Côte Landes Nature.

Je reste optimiste et fidèle à la confiance que vous m'avez accordée.

Avec mes vœux les plus chaleureux

Très cordialement

Didier CLAVERY.



Les travaux

Sécurité

✓ La route des Chevreuils a été pourvue de 4 écluses végétales pour espérer limiter la vitesse à 50 km/h dans la traversée du quartier Labèque.



✓ Au carrefour de la rue des Mimosas, la route de la mairie a été équipée d'un plateau surélevé et la vitesse limitée à 30 km/h.

✓ En partenariat avec la Défense de la forêt contre les incendies (DFCI), des panneaux définissant les règles d'utilisation des chemins forestiers ont été installés.

✓ Une étude pour la mise en place de chicanes est en cours avec la communauté de communes « Côte Landes Nature » (CLN) pour limiter la vitesse au quartier Saint-Pierre. Cet équipement sera réalisé au printemps, après la réfection de la chaussée.



Parking

Un parking de 8 places, dont une pour personne à mobilité réduite (PMR) a été aménagé au centre bourg, route d'Escalus.

Ce parking a été spécialement aménagé pour les riverains qui, rappelons-le, ne doivent pas stationner sur les espaces verts.

Assainissement du quartier Saint-Pierre

Les travaux sous maîtrise d'œuvre du Sydec ont commencé en octobre. Les riverains seront informés par le Sydec lorsque le réseau sera opérationnel (après contrôles et essais).

Cette zone est toujours en zone de chantier, la vitesse reste limitée à 30 km/h le temps que la tranchée soit stabilisée pour la réfection définitive de la chaussée.

Halle de partage « La Marensine »



Les marchés sont signés, la première réunion de planification s'est déroulée le 23 novembre 2021, les travaux débuteront le 14 février 2022 pour une durée prévisionnelle de 4 mois.

Nous avons sollicité l'Europe, la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), la Région et la communauté de communes « Côte Landes Nature » et obtenu que les travaux, d'un montant inférieur à 100 k€, soient subventionnés à hauteur de 80 %.

La commune propose d'organiser un marché hebdomadaire de produits locaux. Nous vous invitons à répondre à l'enquête citoyenne ci-jointe.

Des contacts sont d'ores et déjà en cours avec des commerçants de proximité.

Les animations

Soirée culturelle

Le 1^{er} octobre 2021, à l'occasion de la parution de l'ouvrage « *Entre Lande et Ciel* », Chantal Detcherry pour les textes et Philippe Valliez pour les illustrations ont assuré une conférence et dédicace. Dominique Menaut a mis à notre disposition sa collection d'aquarelles des églises et chapelles des Landes pour une magnifique exposition. L'éditeur Passiflore a offert le verre de l'amitié à la fin de cette manifestation.



Nettoyage des lagunes

Le 21 octobre, après avoir offert un petit déjeuner champêtre, les animatrices de NATURA 2000 ont partagé avec les participants leur intérêt sur la faune et la flore spécifiques à ces lagunes landaises.

Les volontaires pour ce geste citoyen, tous bottés et gantés, se sont mis à l'ouvrage. Cette matinée s'est déroulée dans la bonne humeur en toute convivialité.



Halloween Samain

Le 28 octobre, 15 enfants déguisés pour la circonstance ont participé aux ateliers récréatifs animés par les « sorcières » de service. Ils ont partagé le goûter, avant de repartir ravis avec leur seau de bonbons tout en promettant de revenir l'an prochain.



Téléthon

Le 4 décembre, malgré une météo maussade, la marche le matin, la partie de pétanque l'après-midi se sont déroulées dans la bonne humeur. Remerciements au Comité des Fêtes, à l'Amicale des Boulistes, à l'Association de Chasse Agréée (ACCA), à tous les participants et donateurs qui ont contribué au bon déroulement de cette traditionnelle journée caritative.



La somme de 558 € (338 € de recettes + 220 € de dons) a été remise à l'AFM TELETHON ».



Noël des Bambins

Comme l'année dernière et en dépit des conditions sanitaires, le Père Noël a fait halte à Saint-Michel-Escalus. Pour le bonheur des enfants il a distribué cadeaux et bonbons. Au soleil couchant il est reparti promettant de revenir l'année prochaine.

Le carnet

Ils nous ont quittés :

5 octobre 2021 : Monsieur Gérard CASSIÈDE

8 décembre 2021 : Madame Andrée LOUIS, veuve MANDON

Le mot des associations

COMITÉ DES FÊTES

En raison des restrictions sanitaires que vous connaissez tous, nous n'avons pas pu organiser, malheureusement, toutes les activités qui étaient prévues en 2021.

Seuls les 2 vide-greniers, en extérieur, des 18 juillet et 22 août se sont concrétisés.

Ils ont eu un grand succès auprès des vendeurs et des acheteurs.

Et comme tous les ans, nous avons participé activement à l'organisation du Téléthon le 4 décembre dernier et avons récolté 168 €. Nous avons remis cette somme à la mairie et nous avons ajouté un don de 100 € pour la bonne cause.

Pour 2022, nous prévoyons toutes les manifestations habituelles, à savoir :

- ✓ Fête des asperges : 30 avril 2022
- ✓ Fête d'Escalus : 2 juillet 2022
- ✓ Vide-greniers : 17 juillet et 21 août 2022
- ✓ Jeux pour tous : 5 août 2022
- ✓ Fête de Saint Michel : 1er octobre 2022
- ✓ Fête du Beaujolais : 19 novembre 2022
- ✓ Bal à Papa : Date à déterminer

Restons optimistes tout en gardant une vision réelle de l'avenir !

Bonne année 2022 à tous



ESCALE PLURIELLE

Bonjour à tous,

ESCALE PLURIELLE, après un long silence, a rouvert ses portes en accueillant de jeunes talents qui avaient mis à profit leur « quarantaine forcée au confinement » pour élaborer leurs spectacles.



Nous avons ainsi pu découvrir, en soirée privée, le mercredi 7 juillet, le spectacle « **LE GRAND JACQUES** » : deux jeunes gens, venus de Nantes, reprenant les titres de Jacques Brel. Spectacle émouvant de sincérité ! Le 28 août, retour de « la ligue a Tord » de Bordeaux dans une nouvelle formule « **CRAZY MURDER SHOW** » : Quatre artistes et un maître de cérémonie mènent une enquête qui permet au public de trouver le meurtrier...

Le 9 octobre, c'était le tour d'une jeune artiste venue de l'île d'Oléron pour nous présenter son spectacle clown théâtral « **BONNE JOURNEE ! BON COURAGE** ». La dérive d'une secrétaire d'une grande entreprise, sa survie au boulot jusqu'au jour où tout bascule. On ne sort pas indifférent de ce spectacle, un jeu juste et poignant qui se veut une révélation de notre société.

Deux escales ont été annulées, le 19 septembre et le 28 novembre.

Depuis les divers confinements, les interdictions de se réunir, l'obligation du pass sanitaire, difficile de tenir notre programme pour diverses raisons : boucler le budget, faire venir les intervenants, faire revenir le public. Sans public, pas de spectacle ! Nous conservons l'espoir de jours meilleurs pour de nouveau pouvoir proposer des spectacles en tous genres, pour tous les goûts, surtout celui de la découverte et de la distraction. En espérant que la culture et les intermittents du spectacle survivront à ces contraintes et que le public sera là pour les soutenir et faire en sorte que la culture perdure !

Nous vous souhaitons une bonne année, protégez vous et prenez soins de vos proches.

A.C.C.A. DE SAINT-MICHEL-ESCALUS

Durant cette année 2021, l'association locale de chasse de SAINT-MICHEL-ESCALUS a tenu son assemblée générale obligatoire qui avait pour but cette année la mise à jour de nouveaux statuts et règlements de chasse communs aux associations de chasse landaises, ainsi que l'élection d'un nouveau bureau.

Après avoir œuvré près d'une vingtaine d'année en tant que président de l'association en ayant consacré beaucoup de temps pour en améliorer son évolution, M. Jean-Claude TARDITS a souhaité passer le relais. Aujourd'hui, c'est M. Pierre-Jean QUILLACQ qui a été nommé pour représenter tous les chasseurs de l'A.C.C.A. de SAINT-MICHEL-ESCALUS.

A ce jour début décembre, nous avons terminé le plan de chasse cervidés rendu obligatoire, en prévision de la diminution des dégâts liés à la sylviculture. Nous sommes également tenus de réaliser le plan de chasse chevreuils et réalisons également toujours quelques prélèvements de sangliers qui font aujourd'hui partie intégrante de notre faune rurale et dont vous en croirez malheureusement les dégâts dans les exploitations agricoles, jardins, espaces verts et bordures de route ; et cela malgré nos interventions.

Afin d'améliorer la sécurité de tous les usagers de la forêt, une note concernant les dates de réalisation des battues au cervidés (tir à balles obligatoire) a été envoyé à la mairie afin d'avertir toutes les associations de randonnés, vététistes, chercheurs de champignons... d'éviter les zones de chasse durant ces battues. Également, lors de l'organisation de celles-ci, nous mettons en place des signalisations en bordure de route mais aussi sur les chemins. Par la même occasion, nous sommes en tenue orange pour être visible de loin et il serait souhaitable que tous les usagers de la forêt en fassent de même. Nous souhaitons également développer les nouveaux modes de chasse pour éviter au maximum les battues à proximité des nouveaux quartiers d'habitations (chasse à l'affut, à l'approche et également la chasse à l'arc) et aussi durant les périodes estivales.

Aujourd'hui, la chasse n'est pas que la réalisation des battues mais surtout beaucoup de chasses traditionnelles qui aujourd'hui sont attaquées de tout-va par les détracteurs de nos cultures rurales. Également, j'en passe des interventions médiatiques et politiques que vous pouvez tous entendre sur la chasse en ce moment.

S'il fait bon vivre ensemble dans nos villages ruraux, c'est que chacun doit se tolérer, s'accepter et se respecter. Aujourd'hui nous chassons à Saint-Michel-Escalus sur une forte majorité de territoires privés, notamment dans une forêt de production de pins maritimes dont l'accès est encore toléré à grand nombre d'usagers. Notre volonté commune est que cela dure car nous aimons tous notre forêt ouverte, contrairement à certains départements. Nous avons la chance dans notre association d'avoir au sein de notre conseil d'administration plusieurs élus locaux et également des propriétaires forestiers et agriculteurs, chasseurs et non-chasseurs.



Pour finir, si la covid nous le permet, nous aurons le plaisir de tous nous retrouver autour du repas des chasseurs, qui était, avant cette épidémie, organisé chaque année dans notre village ou tous seront conviés.

Adishats à tous

L'AMICALE DES BOULISTES de Saint-Michel-Escalus

La saison 2021, participation et plaisir comme chaque année.

L'année 2021 à été clôturée par une remise de coupes et lots pour tous les adhérents ainsi qu'un repas de fin de saison au resto.

L'Amicale est ouverte à tous. Venez nombreux.

Retrouvons-nous pour l'année 2022.

Amicalement.

Bonne année 2022.

La chorale « ACCORD MAJEUR » de Saint-Michel-Escalus

Une nouvelle association est née à Saint-Michel-Escalus. Accord Majeur sera une chorale à Claire Voix.

Le chœur chantera à l'unisson, tous les choristes interpréteront une mélodie unique.

Le chant génère beaucoup de convivialité et permet de passer d'agréables moments.

Venez nombreux, affirmez-vous, et libérez votre énergie.

Les enfants chanteurs accompagnés des parents sont les bienvenus.

Le premier rendez-vous était fixé le 18 janvier à 19h30 mais doit être reporté compte tenu de la situation sanitaire.

Contact : Alain DELOFFRE 06 03 31 01 11

Hors nos murs

Le BRIDGE CLUB DU MARENSIN

Le bridge est un jeu de cartes dont la complexité se situe entre le tarot et les échecs : il fait appel à la réflexion et à la mémoire dont il est un excellent outil d'entretien.

Il n'en demeure pas moins un jeu de cartes convivial, il faut en effet être au moins quatre pour y jouer.

Le Bridge Club du Marensin de Castets se propose d'animer prochainement à Saint-Michel-Escalus une causerie découverte autour de ce jeu.

Des cours gratuits pour les niveaux débutants, post-débutants et confirmés sont donnés à Castets les mardis et jeudis. Le tournoi hebdomadaire du club a lieu également à Castets chaque lundi après-midi à compter de 14h15. Il vous est tout à fait possible de venir pour prendre la température des lieux et voir comment un tournoi se déroule. Contact : Philippe LAVIGNE 06 72 14 26 44

Accueil et convivialité assurés malgré l'absence de café d'accueil due aux circonstances sanitaires.

Hiver 2021-2022 : La vie à Saint-Michel-Escalus

Informations pratiques

La mairie

178 route de la Mairie – 05 58 48 77 01 – mairie@saint-michel-escalus.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

Sous réserve des décisions prises par l'Autorité publique, le secrétariat de la mairie est habituellement ouvert les lundis et jeudis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, les mardis et vendredis de 9h30 à 12h30.

Les modifications d'horaires sont consultables sur le site de la commune, dans les actus du village.

Pour vos démarches, vous renseigner sur la vie de la commune, de la communauté des communes..., vous trouverez toutes les informations pratiques sur le site internet : www.saint-michel-escalus.fr

LES URGENCES

Samu 15

Pompiers 18

Police 17

Gendarmerie 05 58 55 08 95

Pharmacie de garde 3237

Centre antipoison 05 56 96 40 80

Pour mémoire

- ✚ Dans un souci de maîtrise des dépenses de fonctionnement, **l'éclairage public** est coupé entre 23 heures et 6 heures et rallumé le matin à raison d'un candélabre sur deux. Si un candélabre ne fonctionne pas le soir, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie pour qu'une demande d'intervention soit faite.
- ✚ **Guichet Urb@** : pour toute demande de travaux soumis à autorisation, ce site vous permet, à tout moment (soirée, week-end...) et sans vous déplacer, de déposer votre demande en ligne : délais d'envoi réduits et suivi de l'évolution de votre dossier.
 - ✓ Adresse : <https://cln.geoshpere.fr/guichet-unique>
- ✚ Pour tout problème concernant **l'électricité, l'eau ou les télécommunications**, nous vous remercions de contacter directement votre fournisseur en lui indiquant votre numéro ou référence client, au numéro d'appel figurant sur votre facture. Lui seul est habilité à intervenir.
- ✚ Il existe un **fichier « administrés »** pour la communication par courriel des informations. Si vous le souhaitez, vous pouvez vous inscrire au secrétariat de la mairie.

A partir du 1^{er} février 2022, **BONNE NOUVELLE, LE TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS SE SIMPLIFIE !**

A partir du 1^{er} février, vous pourrez déposer tous vos emballages sans exception dans les conteneurs de tri : emballages en verre, en papier, en carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique et en métal. Désormais, n'hésitez plus : si c'est un emballage, il peut être déposé dans les conteneurs de tri.

■ Désormais plus de doute, tous les emballages se trient !

Le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus.

Jusqu'à présent, en côte sud des Landes, les consignes de tri pour les emballages en plastique étaient limitées aux bouteilles et flacons. L'extension des consignes de tri consiste aujourd'hui à permettre aux habitants de mettre tous les emballages dans le conteneur de tri et de développer le recyclage des emballages en plastique qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors : films, pots et barquettes.



Vous pourrez aussi trier encore plus d'emballages en métal

En plus des boîtes de conserve, bidons, aérosols et canettes en métal, vous pouvez maintenant jeter dans votre conteneur de tri tous les petits emballages métalliques. Il s'agit d'emballages comme les capsules de café, les tubes de crèmes, les plaquettes de médicaments, les opercules ...

■ Le plus : Le tri est simplifié !

A partir du 1^{er} février 2022 : 3 FLUX

**Aujourd'hui :
5 FLUX**

1. Bouteilles et flacons en plastique,
2. Emballages métalliques,
3. Briques alimentaires et cartonnettes,
4. Papier,
5. Verre.



**Emballages en plastique
et en métal,
briques alimentaires**



**Papiers et
cartonnettes**



**Emballages
en verre**



ENTRE LE 3 et le 7 JANVIER 2022

Le Sitcom Côte sud des Landes, Syndicat en charge de la gestion des déchets sur le territoire, distribue dans votre boîte aux lettres une publication dédiée à ces changements : **Sitcom infos N°29**, qui sera accompagnée d'un **MEMO-TRI** et d'un **GUIDE DU TRI**.

Plus de renseignements sur
www.sitcom40.fr





Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal suit son cours

Le PLUI devrait entrer en vigueur au cours de l'année 2024.

Le PLUI est un document de planification territoriale établi à l'échelle de la Communauté de communes Côte Landes Nature, qui fixe des objectifs à 10 ans. Il s'attache à traduire un projet politique partagé en matière d'aménagement du territoire, ou travers des problématiques transversales liées à l'accueil de la population, aux besoins en logement, à la modulation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, aux enjeux environnementaux, aux dispositions de la loi littoral, etc. Tout au long de l'élaboration du PLUI, les porteurs institutionnels, les acteurs du territoire ainsi que la population locale sont associés afin d'aboutir à un document partagé et approprié par tous. Ce n'est qu'à l'issue de la procédure, lors de son approbation par le Conseil communautaire, qu'il deviendra exécutoire et se substituera aux PLU et carte communale actuellement en vigueur.



Le diagnostic et les enjeux du territoire qui ont été identifiés lors de la première phase et présentés en réunions publiques sont consultables sur le site www.cc-cln.fr

+ d'infos : plui@cc-cln.fr

Proche de vous, proche de chez vous



S'initier au numérique

Un nouveau service vous est proposé par Côte Landes Nature

dans les différentes communes du territoire. Il verra le jour à Saint-Michel-Escalus d'ici la fin du 1er trimestre 2022, avec des permanences individuelles et collectives assurées par Florian QUENTIN, conseiller numérique. Florian vous accompagnera dans toutes vos problématiques liées au numérique : prise en main d'un ordinateur/smartphone/tablette, création et gestion d'adresses emails, apprentissage des bases d'un traitement de texte, navigation sur internet... Une réunion d'information vous sera proposée prochainement.

+ d'infos : Tél. 06 75 98 08 82 - conseiller-numerique@cc-cln.fr



Besoin d'aide pour vos démarches administratives du quotidien?

<p>FORMATION, EMPLOI, RETRAITE</p>	<p>ETAT CIVIL ET FAMILLE</p>	<p>SANTÉ</p>
<p>JUSTICE</p>	<p>BUDGET, IMPÔTS</p>	<p>LOGEMENT, MOBILITÉ</p>

Vous ne savez pas où et comment faire votre carte grise ? Vous avez besoin d'aide pour votre demande de prime d'activité ? Vous ne parvenez pas à réaliser votre dossier d'APL sur Internet ?

.....
 Poussez la porte du nouvel Espace France Services de Côte Landes Nature qui ouvrira ses portes fin janvier 2022 sur Castets, au 364 avenue Jean-Noël Serret.
 + d'infos : Tél. 05 58 35 27 65 franceservices@cc-cln.fr

Rénovation énergétique

Côte Landes Nature vous aide dans vos projets de rénovation de votre logement d'habitation en mettant à votre disposition un service d'accompagnement officiel, proposé par l'Etat, cofinancé par la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département des Landes, et porté par la fédération Soliha Landes.

- ✓ Bénéficiez de conseils neutres et gratuits en contactant votre conseiller énergie par téléphone ou email.
- ✓ Rencontrez, sur rdv, un conseiller énergie à l'Espace France Services tous les 3èmes

mercredis du mois de 14 à 16 heures,

+ d'infos : soilha Landes - Tél. 05 58 74 12 56 - falre.landes@soilha.fr